

# LA LETTRE AUX PARENTS

APRÈS VACANCES AVRIL 2017

## ÉDITO

Chers parents

Vous avez jusqu'au vendredi 5 mai pour inscrire votre enfant à l'école, s'il est né en 2014, s'il doit entrer en CP, s'il fait l'objet d'une dérogation ou si vous venez de vous installer à Metz. Il est important de remplir ces démarches dans les délais : c'est la condition pour permettre aux services de l'éducation nationale et de la Ville de Metz de prévoir au plus juste les classes et les postes pour septembre prochain.

Par la même occasion, vous pouvez inscrire vos enfants aux activités périscolaires : là encore, vous faciliterez ainsi l'organisation de ces activités.

Une rentrée scolaire ne s'improvise pas, vous le savez bien, et pas seulement sur le seul plan logistique ! Chers parents, n'hésitez pas à faire appel aux services des Lieux d'accueil parents-enfants présentés dans cette lettre. Et pour les inscriptions en crèche, bien sûr, contactez le Service information petite enfance en appelant Allo Mairie : vous y trouverez tous les conseils utiles.

### Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de l'éducation et de la famille

### Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



Maritime – Cie les petits délices

↑ Un public attentif pendant le spectacle «Drôle d'oiseau» proposé lors de la Semaine de la petite enfance

← «Ecolier au spectacle» permet aux élèves des écoles messines de découvrir l'art vivant mais aussi d'apprendre à devenir des spectateurs actifs.

## À la découverte des Lieux d'accueil parents enfants

Les LAPE sont des espaces d'accueil destinés à favoriser la relation parents-enfants à travers le jeu. Il existe trois LAPE à Metz ouverts aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents : la Maison d'Anjou à Metz Borny, la Cour ensoleillée à Metz-Nord, et le CMSEA Pirouette à Metz Sablon.

Sécurisants et adaptés, ils permettent aux parents et futurs parents d'échanger, de manière confidentielle et anonyme, de partager leurs expériences et de bénéficier d'une écoute toute particulière par les accueillants présents.

Ces accueillants - éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, infirmières, enseignants, psychologues, médiatrices familiales, sociologues et animateurs sont tous formés à l'écoute et à la petite enfance, et vous accompagnent de manière bienveillante.

En mai, en partenariat avec la Ville de Metz, une animatrice se rendra dans deux LAPE pour échanger sur le thème : « Parents, comment allez-vous ? ». Elle évoquera avec vous, de manière interactive et ludique, des sujets comme l'école, l'autorité, la communication, la santé, les écrans, etc.

Ce sera pour vous l'occasion d'exposer votre point de vue, d'échanger entre parents sur ces sujets de votre quotidien, et pourquoi pas, de proposer de nouveaux projets.

Plus d'information sur [metz.fr](http://metz.fr)  
Allo Mairie 0800 891 891

Les rencontres de mai  
Mercredi 10 mai 9h - 11h  
LAPE La maison d'Anjou - Borny  
Mercredi 24 mai 14h - 16h  
LAPE Cour ensoleillée - Metz Nord

# AGENDA

## Festival Passages

Théâtre

Du 5 au 14 mai

[www.festival-passages.org](http://www.festival-passages.org)

## Extraordinaire herbier

Atelier arts plastiques 5-7 ans

Du 18 mars au 25 juin, les

samedis, dimanches et jours

fériés (sauf 1er mai) à 11h

Centre Pompidou-Metz

## Chut, Oscar

Spectacle musical

à partir de 6 ans

Mercredi 3 mai 15h

BAM

## Les trois petits loups et le grand méchant petit canard rouge - Félix Lobo

Spectacle à partir de 5 ans

Mardi 9 mai - 14h15

Merc 10 mai - 10h et 15h

Jeu 11 mai - 10h

Salle Braun

## Histoires à fabriquer

Atelier lecture arts plastiques

8-11 ans

Samedi 20 mai - 14h30

Médiathèque Verlaine Pontiffroy

## Sous la neige - Cie les Bestioles

Spectacle à partir de 6 mois

Samedi 17 juin - 17h

Arsenal

Retrouvez l'ensemble de la programmation Jeune Public sur l'agenda de [metz.fr](http://metz.fr)

## Vers la certification des crèches

Soucieux de la qualité du service public et plaçant l'enfant au centre de ses missions, la Ville de Metz poursuit l'enrichissement du service à l'utilisateur en s'engageant dans une démarche de certification, visant à obtenir le label Certi'crèche.

Ce label valoriserait ainsi le travail réalisé au quotidien par le personnel de la Ville qui œuvre sur 7 grands axes :

- des modalités d'admissions claires,
- un accueil adapté à chaque situation pour répondre aux besoins de l'enfant et des parents,
- une prise en charge personnalisée de l'enfant,
- une relation entre parents et professionnels basée sur l'échange et le dialogue,
- des établissements ouverts sur leur environnement,
- une organisation à l'écoute et au service des familles,
- une démarche d'amélioration continue.

## Inscription aux activités périscolaires du soir pour la rentrée 2017-2018

Dès 15h45 et jusqu'à 18h45 (19h pour certains secteurs), les associations partenaires accueillent les enfants inscrits dans les écoles messines : c'est le périscolaire du soir.

Chaque école est rattachée à une association. Les parents s'inscrivent directement auprès de l'association de leur secteur permettant ainsi de découvrir le lieu et de rencontrer le personnel. Les périodes d'inscriptions sont échelonnées, selon les structures, de début mai ou juin jusqu'à mi-juillet, puis quelques jours avant la rentrée scolaire.

Retrouvez les coordonnées de l'association de votre secteur sur votre **Espace famille** ([www.espace-citoyens.net/metz](http://www.espace-citoyens.net/metz)) grâce au nouveau service carte scolaire à la rubrique Infos pratiques/ Inscriptions.



Fête du jeu !

Samedi 13 mai, les ludothèques vous proposent la fête du jeu au LEAC de 10h à 13h, et de 14h à 17h.

Venez avec vos enfants de moins de 10 ans pour découvrir les lieux, participer à des ateliers, et, bien sûr, pour jouer !

Ludothèque LEAC

2, rue Hisette - METZ

03 87 50 81 20

[leac@mairie-metz.fr](mailto:leac@mairie-metz.fr)



Pour tout renseignement: [metz.fr](http://metz.fr) ou Allo Mairie

**N°Vert** 0 800 891 891

SERVICE ET APPEL GRATUITS

## Espace famille : pratique et utile

Les inscriptions scolaires s'achèvent le 5 mai. Rendez-vous en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville. Plus d'infos sur [metz.fr](http://metz.fr) ou sur votre espace famille